

SENIORS

Bien vieillir dans l'Indre

Le Département de l'Indre développe depuis de très nombreuses années une politique ambitieuse à destination des personnes âgées qu'il articule également avec les orientations fixées nationalement.

Le maintien à domicile des personnes âgées reste la priorité de la politique gériatrique départementale. Dans cet esprit et afin de soutenir les personnes âgées et leur entourage dans ce choix de vie, le Département intervient à plusieurs niveaux.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Outil majeur de la politique gériatrique, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide du Département pour les personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus, résidant dans l'Indre ou dont le domicile de secours se trouve dans l'Indre et rencontrant des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. Elle est modulée en fonction de l'importance de la perte d'autonomie afin de répondre équitablement aux besoins de chacun.

À domicile, l'APA participe au maintien de la personne dans son lieu de vie et permet de couvrir tout ou partie des dépenses de toute nature relevant d'un plan d'aide élaboré par l'équipe médico-sociale du Département avec le bénéficiaire.

Le montant est calculé en fonction du degré d'autonomie, des ressources et du plan d'aide accepté. Le plan d'aide peut prévoir l'intervention d'une tierce personne ou d'un service prestataire ou d'un mandataire agréé, des aides techniques, du coût du portage de repas, de la téléassistance, des articles d'hygiène ou d'envisager l'aménagement du logement, pour favoriser le maintien à domicile.

BUDGET

41,67 M€ consacrés aux personnes âgées en 2022 dont :

27,48 M€ versés au titre de l'APA

13,43 M€ pour l'aide sociale à l'hébergement

Le CLIC, guichet unique pour accompagner les Seniors

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un guichet d'accueil, d'information et de coordination destiné aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

Le CLIC est un interlocuteur privilégié pour les personnes âgées et leurs proches pour toutes les questions relatives à leur vie quotidienne, et notamment l'aide à domicile, la recherche d'une maison de retraite ou d'une structure d'accueil.

CONTACT



MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

Maison Départementale de la Solidarité

4 rue Eugène Rolland
36000 Châteauroux

Direction de la Prévention et du
Développement Social (D.P.D.S.)

Tél : 02 54 08 38 09

Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h15 (sans
interruption)

Maison départementale des
Personnes Handicapées
(M.D.P.H.)

Tél : 02 54 35 24 24

Fax : 02 54 35 24 29

Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h15 (sans
interruption)

Centre Local d'Information et de
Coordination départemental
(C.L.I.C.)

Tél : 02 54 08 37 20

Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h15 et de
13h30 à 17h15

02 54 08 38 09

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36